



FLASH SPÉCIAL

■ Infirmier·e·s de l'EN en danger

Le Premier ministre a défini le cadre de la future loi de Décentralisation, Différenciation et Déconcentration, dite "Loi 3D". **Elle propose explicitement une gestion par les Départements des personnels infirmiers de l'Éducation nationale.**

Les Départements réclament cette compétence. Pour le gouvernement elle présente trois avantages :

"Un atout de territorialité et d'impulsion politique ;

Une coordination des acteurs internes (notamment PMI et ASE) permettant une facilitation du parcours des jeunes ;

Une cohérence avec les responsabilités du Département en matière de protection maternelle et infantile."

Pour nous les conséquences seraient majeures.

Fin du recrutement et des mutations (choix exclusif de l'employeur).

Régime indemnitaire (IFSE par exemple) selon la politique comptable de chaque département.

Rupture d'égalité entre les personnels sur le territoire français.

Horaires de travail et missions impactées, avec des latitudes données aux Départements pour appliquer leur politiques locales.

■ Mobilisons-nous pour dire **NON !**

Après les nombreuses démarches nationales et académiques du SNIES, nous appelons chacune et chacun à se mobiliser dès maintenant :

J'envoie un mail au Premier ministre :

[Cliquez ici pour télécharger](#) le modèle de courriel, et [rendez-vous ici pour l'envoyer](#).

J'envoie un mail à la mission de concertation du Ministère de la Cohésion des territoires :

[Cliquez ici pour télécharger](#) le modèle de courriel, et envoyez-le à concertations@cohesion-territoires.gouv.fr.

J'envoie un courrier au Préfet de Région :

[Cliquez ici pour télécharger](#) le modèle de courrier, et [retrouvez ici l'adresse](#) d'expédition.

J'envoie un courrier aux Présidents du Conseil Régional :

[Cliquez ici pour télécharger](#) le modèle de courrier, et [retrouvez ici l'adresse](#) d'expédition.

J'envoie un courrier au Président du Conseil Départemental :

[Cliquez ici pour télécharger](#) le modèle de courrier, et [retrouvez ici l'adresse](#) d'expédition.